

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mercredi 07 février 2024 à 20h30
Maison cantonale – salle du conseil

Ordre du jour :

1 – FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

- ❖ Installation d'un nouveau conseiller communautaire
- ❖ Désignation d'un secrétaire de séance
- ❖ Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 10 janvier 2024
- ❖ Décisions prises par le Président depuis le Conseil communautaire du 10 janvier 2024

2 – STRATEGIE - DEVELOPPEMENT

- ❖ Programme LEADER Tarentaise - Arlysère - Maurienne
 - Informations sur l'ouverture de l'appel à projets 2024
- ❖ Point d'information sur les structures partenaires
 - GIDA Haute-Maurienne
 - Point sur les conventions de partenariat
 - Présentation du plan d'actions 2024
 - Syndicat du Pays de Maurienne
 - Office de tourisme « Haute Maurienne Vanoise Tourisme »
 - Syndicat Mixte Thabor Vanoise
 - Centre Intercommunal d'Action Sociale Haute Maurienne Vanoise
 - SIRTOMM

3 – ADMINISTRATION GENERALE

- ❖ **Finances**
 - Aide financière aux investissements pour le commerce de proximité
 - Règlement de l'aide de la CCHMV
 - Placement de fonds - Ouverture d'un compte à terme
 - Budget principal
 - Budget assainissement collectif
- ❖ Projet centrale hydroélectrique torrent de la Chavière – commune de Val-Cenis Termignon
 - Avis de la CCHMV

Le Président
Christian SIMON

